

FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

REF. EMPLOI : 053-2018 DCS/SR Donges

| Poste | Catégorie B | | | |
|-------|--------------|---|-----------------------|-------------------|
| | Remplacement | X | Modification de poste | Création de poste |

Nous recherchons pour

L'AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES
DIRECTION DU CONTRÔLE DU SPECTRE
SERVICE RÉGIONAL DE DONGES
223 LA POMMERA YE
44480 DONGES

Un/une agent(e) chargé(e) du contrôle technique
(poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie B ou aux agents contractuels de niveau équivalent en CDI)

CONTENU DE L'EMPLOI

Contexte. Créée par la loi de réglementation des télécommunications (loi n° 96-659 du 26 juillet 1996), l'Agence nationale des fréquences (ANFR) comprend six directions, un centre de contrôle international, six services régionaux et quatre antennes ultramarines. Le code des postes et des communications électroniques et notamment ses articles L43 et R20-44-10 (et suivants) détaillent les dispositions générales, les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANFR. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'Agence (www.anfr.fr).

Placé au sein de la Direction du Contrôle du Spectre, le service régional de Donges, avec un effectif de dix-huit agents, prend en charge dans les départements Charente, Charente-Maritime, Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Deux-Sèvres, Vendée et Vienne :

- le traitement des cas de brouillage signalés par les exploitants autorisés de fréquences et des téléspectateurs,
- la réalisation d'expertises techniques ainsi que le contrôle de conformité de certaines installations radioélectriques, dans le cadre de conventions,
- le contrôle des implantations de stations radioélectriques enregistrées au niveau de la Commission des Sites et Servitudes (COMSIS) et de l'assignation de fréquences notifiées par la Commission d'Assignation des Fréquences (CAF) en liaison avec les services de la Direction de la Gestion des Fréquences (DGF) de l'Agence,
- le contrôle de l'utilisation du spectre radioélectrique, sans préjudice des compétences des administrations et autorités affectataires ;
- la surveillance du marché des équipements radioélectriques,
- le contrôle des équipements radioélectriques à bord des navires,
- l'organisation de sessions d'examen pour l'obtention du CRR (certificat restreint de radiotéléphoniste à bord des navires) et du certificat de radioamateur.

Contenu du poste. Le titulaire/la titulaire du poste est un agent du Département Contrôles Techniques (CT), composé d'un chef de département et de quatre contrôleurs. Il/elle prend part à toutes les activités de contrôle technique des installations radioélectriques, de travaux d'expertises techniques, d'instruction des cas de brouillages et de traitement des réclamations de téléspectateurs. En fonction des objectifs et des priorités qui lui sont fixés, il/elle devra notamment :

- réaliser sur le terrain les opérations nécessaires à l'identification des sources de brouillage ainsi que diverses expertises techniques : mesures, analyses et vérification des caractéristiques radioélectriques,
- préconiser les solutions techniques pour remédier aux perturbations, et assurer le suivi de leur réalisation,
- inspecter des sites radioélectriques et contrôler la conformité de réseaux de radiocommunications,
- rédiger et proposer au chef du département les comptes rendus et les courriers correspondants,
- assurer la saisie informatique des dossiers et des interventions dans les applications appropriées,

- assister l'adjoint juridique du chef de centre dans le contrôle de commercialisation et d'utilisation de matériels radioélectriques,
- exploiter les outils de contrôle du spectre fixes transportables et mobiles et participer à leur maintenance,
- participer aux 'Grands événements' et manifestations exceptionnelles.

Le poste nécessite une grande disponibilité pour des déplacements fréquents dans la zone de compétence du service régional et pour des déplacements plus occasionnels dans d'autres régions, voire en Outre-mer et à l'étranger, selon des horaires éventuellement décalés.

PROFIL DU CANDIDAT/DE LA CANDIDATE :

- Agent fonctionnaire de catégorie B de formation technique (BAC +2, +3) ou contractuel de niveau équivalent ;
- Connaissance de l'utilisation d'appareils de mesure (analyseurs de spectre, mesureurs de champ, goniomètres, ...);
- Connaissances informatiques (langage C++, MATLAB...) et réseaux ;
- Bon niveau rédactionnel (prise en charge de courriers, rapports et comptes rendus) ;
- Bonne maîtrise à l'utilisation d'outils bureautiques et d'applications informatiques couplés à des appareils de mesure ;
- Excellent relationnel et esprit d'équipe, rigueur, dynamisme et sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Titulaire du permis de conduire B ;
- Connaissance de la langue anglaise souhaitée, notamment de l'anglais technique propre au domaine des radiocommunications.

*Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation exclusivement à l'adresse suivante : rh-candidatures@anfr.fr
Seuls les dossiers de candidature complets et transmis à l'adresse indiquée ci-dessus seront examinés.*

Contacts :

| | | |
|----------------------|--|--------------------|
| - M. SPANJAARD-HUBER | DIRECTEUR DE LA DCS | ☎ : 01 49 58 31 34 |
| - Mme GABAY | DIRECTRICE ADJOINTE DU CONTRÔLE DU SPECTRE | ☎ : 01 49 58 31 28 |
| - M. ROPARS | CHEF DU SERVICE REGIONAL DE DONGES | ☎ : 02 40 45 32 92 |
| - Mme BEAUMONT | CHEFFE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES | ☎ : 01 45 18 72 06 |

Date de disponibilité du poste : **01/01/2019**

Date de diffusion de l'emploi : **15/10/2018**

Date limite de réception des candidatures : **11/11/2018 prolongée jusqu'au 14/12/2018**